



DEB CANADA
FICHE SIGNALÉTIQUE

DIN 02059959

SECTION I

PRODUIT NON CONTRÔLÉ – SIMDUT

NOM DU PRODUIT ET DESCRIPTION Deb Sun PROTECT	N° DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE (519) 443-8697
NOM ET ADRESSE DU FABRICANT Creative Cosmetics, Rockledge, Floride 32955	CATÉGORIE DES INGRÉDIENTS DANGEREUX Aucune
NOM ET ADRESSE DU FOURNISSEUR Deb Canada, 42 Thompson Road West, Waterford (Ontario) NOE 1Y0	FORMULE CCI-178

SECTION II – COMPOSITION

NOM CHIMIQUE	N° DE REGISTRE CAS	POURCENTAGE
Ingrédients actifs : Homosalate	118-56-9	10,0 %
Méthoxycinnamate d'octyle	5466-77-3	7,5 %
Salicylate d'octyle (2-hydroxybenzoate de 2-éthylhexyle)	118-60-5	5,0 %
Oxybenzone	131-57-7	4,0 %
Restant sans objet – produit médicamenteux		

SECTION III – CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

APPARENCE ET ODEUR : Lotion ou liquide blanc et visqueux, ayant une odeur douce (sans parfum)	
POINT D'ÉBULLITION °C : Non disponible	POINT DE FUSION °C : Non disponible
DENSITÉ RELATIVE (H ₂ O=1) : 0,98 – typique	TAUX D'ÉVAPORATION (H ₂ O=1) : Non disponible
SOLUBILITÉ DANS L'EAU : Susceptible de dispersion	pH – CONCENTRATION : 5,7 – 6,9
POURCENTAGE DE VOLATILITÉ À 25 °C : Sans objet	pH – DILUTION : Sans objet
PRESSION DE VAPEUR (mm Hg) (psi) : Non disponible	DENSITÉ DE VAPEUR (Air = 1) : Non disponible

SECTION IV – RISQUES D'INCENDIE OU D'EXPLOSION

POINT D'ÉCLAIR (°F) : Sans objet	SEUILS D'INFLAMMABILITÉ : Sans objet	LIE	LSE
MOYENS D'EXTINCTION : CO ₂ , poudre extinctrice et extincteur BC ou ABC			
MESURES SPÉCIALES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE : Aucune			
RISQUES EXCEPTIONNELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION : Aucun			

Deb Sun PROTECT

PRODUIT NON CONTRÔLÉ – SIMDUT

SECTION V – RISQUES POUR LA SANTÉ

CONSEQUENCES D'UN CONTACT PROLONGÉ : Yeux : Un contact prolongé avec le produit peut causer de l'irritation, des rougeurs et une vision trouble. Toxicité orale >5 g/kg (rat), « Essentiellement non toxique »
PREMIERS SOINS ET MESURES D'URGENCE – CONTACT AVEC LA PEAU : Sans objet
CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer immédiatement et abondamment avec l'eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin.
INGESTION : Consulter un médecin.
INHALATION : Sans objet

SECTION VI – RÉACTIVITÉ

DEGRÉ DE STABILITÉ	INSTABLE	CONDITIONS À ÉVITER : Températures extrêmement élevées
	STABLE X	
INCOMPATIBILITÉ (matières à éviter) : Agents oxydants forts		
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX : Aucun produit connu		
POLYMÉRISATION DANGEREUSE	PEUT SE PRODUIRE	CONDITIONS À ÉVITER : Sans objet
	NE SE PRODUIRA PAS X	


SECTION VII – MESURES À PRENDRE EN CAS DE FUITE OU DE DÉVERSEMENT

MESURES À PRENDRE EN CAS DE FUITE OU DE DÉVERSEMENT : DÉVERSEMENTS IMPORTANTS : Imprégner de sable ou de produit pour le balayage et traiter comme des déchets solides. DÉVERSEMENTS PEU IMPORTANTS : Évacuer dans un égout industriel.
MÉTHODE D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS : Méthode conforme aux règlements régionaux, provinciaux et fédéraux applicables.

SECTION VIII – MOYENS DE PROTECTION SPÉCIAUX

VÊTEMENTS DE PROTECTION : Non requis	GANTS DE PROTECTION : Non requis	PROTECTION DES YEUX : Non requise
AUTRES : Non requis		
PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES (préciser le type de protection) : Non requis		
VENTILATION :	VENTILATION LOCALE (préciser le débit) : Non requise	MESURE SPÉCIALE : Non requise
	VENTILATION MÉCANIQUE (préciser le débit) : Non requise	AUTRES MESURES : Non requises

SECTION IX – ENTREPOSAGE ET MANUTENTION

PRÉCAUTIONS D'ENTREPOSAGE : Garder les contenants fermés.
PRÉCAUTIONS DE MANUTENTION : Les endroits où des produits sont déversés sont plutôt glissants. Faire preuve de prudence jusqu'à ce que ces endroits aient été nettoyés.
AUTRES PRÉCAUTIONS : Aucune
SIGNATURE :  Asghar Ali, Directeur du contrôle de qualité
DATE : Le 15 Octobre 2010